

DATE DE PUBLICATION: 10 mars 2023

LA DIRECTRICE DÉPARTEMENTALE DU VAL-DE-MARNE

<u>Délégation de signature donnée par la directrice départementale</u> à la responsable du service des Entreprises

Vu la délégation de signature donnée par Monsieur Hervé GONSARD, Directeur Général des Services à l'Économie et du Réseau, au Directeur régional de l'Île-de-France, Jean-Pascal PREVET, le 1er mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Maryse CHABAUD, directrice départementale du Val-de-Marne (succursale de Créteil) et de Monsieur Nicolas CORTINOVIS, adjoint à la directrice départementale du Val-de-Marne, délégation est donnée à Madame Patricia DUMONT-MERCY, responsable du service des Entreprises, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la banque, relatif à l'exercice des activités du Service des Entreprises de Créteil.

Madame Patricia DUMONT-MERCY reçoit notamment délégation à l'effet de coter les entreprises et les dirigeants d'entreprises de la zone de compétence de la succursale de Créteil dans le cadre de la délégation générale de cotation de l'unité.

Fait à Créteil, le 2 mars 2023

Maryse CHABAUD